



Erasmus+

AU-DELÀ DU HANDICAP : LA MOBILITÉ EUROPÉENNE POUR TOUS !

*Guide pratique Erasmus+ à destination des porteurs
de projets qui souhaitent se lancer dans la mobilité
européenne avec des jeunes en situation de handicap*



PRÉAMBULE

“Quand l'éducation non formelle favorise la mobilité et l'inclusion de tous les jeunes Européens...”

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne (UE) pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il s'adresse notamment aux jeunes, aux associations, aux collectivités et aux établissements publics. Il permet de réaliser des projets à échelle européenne, de plus ou moins grande envergure, d'en diffuser les résultats et d'inspirer d'autres actions s'inscrivant dans les orientations de l'Union européenne.

L'inclusion est une des priorités des programmes européens en faveur de la jeunesse. Les jeunes dits « ayant moins d'opportunités » en sont le public cible.

Quand on parle de projets d'inclusion dans le contexte de Erasmus+ Jeunesse, on fait référence aux projets :

- qui s'adressent aux jeunes moins favorisés que leurs pairs (en leur proposant une préparation, un soutien et un suivi personnalisés) ;
- et/ou qui portent sur des questions d'inclusion et qui, en définitive, bénéficient aux jeunes (même si ces derniers ne sont pas directement associés au projet).

En 2016, les Agences nationales Erasmus+ Jeunesse se sont engagées dans un Partenariat Stratégique Inclusion de plus grande envergure, pour mutualiser leurs ressources, créer de nouveaux outils et ainsi accompagner le développement de projets européens impliquant des jeunes rencontrant des problèmes de santé ou en situation de handicap.



Issu d'un travail collectif basé sur le vécu et l'expérience de structures déjà financées, le guide « Au-delà du handicap : la mobilité européenne pour tous ! » est destiné à apporter des éléments méthodologiques et pratiques à toute organisation souhaitant appréhender les mécanismes des programmes européens et élaborer un projet avec des jeunes en situation de handicap.

Il abordera plus particulièrement le montage de projets Erasmus+ favorisant la mobilité et la participation des jeunes eux-mêmes, hors du cadre scolaire : échanges de jeunes, service volontaire européen.

Dans une démarche de qualité, il s'agira toujours de mobiliser et maintenir les jeunes au centre du projet, d'aborder la diversité sous toutes ses formes, d'évaluer et de valoriser les atouts de l'apprentissage non formel (autonomie, citoyenneté, etc.).

Bonne lecture...
À vos projets !

SOMMAIRE

p.5 ERASMUS+ : LA MOBILITÉ EUROPÉENNE POUR TOUS LES JEUNES

- p.5 Le programme en bref
- p.6 La stratégie d'inclusion et de diversité
- p.7 Le volet Erasmus+ Jeunesse
- p.8 Les projets de mobilité européenne avec des jeunes en situation de handicap, c'est possible!
- p.10 Un soutien adapté aux projets Erasmus+ inclusifs

p.11 MOBILITÉ EUROPÉENNE DES JEUNES ET HANDICAP - ILS L'ONT FAIT ET ILS EN PARLENT!

p.14 LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ADAPTÉE PAS À PAS

Phase 1 – Construire son projet

- p.14 Description
- ... Penser son projet
- p.15 Convaincre du bien-fondé du projet
- ... Construire un partenariat solide
- p.16 Le ciment du partenariat, c'est la communication!
- p.17 Remplir le formulaire de candidature Erasmus+

Phase 2 – Mettre en œuvre la mobilité européenne

- p.20 Description
- ... Travailler avec les participants en amont de la mobilité
- p.22 La planification des aspects logistiques
- ... Le lien avec ceux qui ne sont pas partis
- ... La gestion des ressources humaines
- p.23 La gestion du temps
- ... La dynamique de groupe

Phase 3 – Gérer l'après-mobilité

- p.24 Description
- ... Rédiger le rapport final Erasmus+
- ... Évaluer le projet et identifier l'impact sur les participants
- p.26 Valoriser l'expérience vécue et diffuser les résultats
- ... S'orienter vers un autre projet

p.27 EXEMPLES DE PROJETS

p.31 REMERCIEMENTS

ERASMUS+



LE PROGRAMME EN BREF

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne (UE) pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Le programme couvre six secteurs :

- Enseignement scolaire
- Enseignement supérieur
- Jeunesse (éducation non formelle)
- Formation professionnelle
- Éducation des adultes
- Sport

Il s'articule autour de 3 actions-clés :

- **Action-clé 1** : Mobilité pour tous quel que soit l'âge et le niveau de formation, y compris en dehors du cadre scolaire (échanges, service volontaire européen, mobilité des acteurs de jeunesse)
- **Action-clé 2** : Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques
- **Action-clé 3** : Soutien à la réforme des politiques de jeunesse

Le volet Sport du programme Erasmus+ apporte un soutien aux projets collaboratifs et aux manifestations à but non lucratif visant la promotion et le développement du sport pour tous.

Doté d'un budget de 14,7 milliards d'euros sur la période 2014-2020, le programme est ouvert à un grand nombre de pays, la majorité en Europe.

Dans chaque pays participant au programme, les Agences nationales Erasmus+ assurent plusieurs missions : information du public, soutien pédagogique et financier, valorisation des résultats, contribution aux politiques, etc.

LA STRATÉGIE D'INCLUSION ET DE DIVERSITÉ

Par ses décisions politiques, l'Union européenne s'attache à encourager l'inclusion sociale des personnes issues de milieux défavorisés et à promouvoir une Europe des différences, tout en veillant à ce que chacun ait la possibilité de prendre part à la construction des valeurs européennes.

Les actions en faveur de l'inclusion menées au titre du programme Erasmus+ s'inscrivent dans le cadre plus large de la stratégie Europe 2020 qui vise à engendrer une croissance intelligente, durable et inclusive dans l'UE.

La stratégie Erasmus+ «Inclusion et Diversité dans le domaine jeunesse» révisée en décembre 2014¹ a pour principaux objectifs :

■ Créer une compréhension commune de ceux qui peuvent être considérés comme des jeunes dits « ayant moins d'opportunités »

1 - Erasmus+, « Stratégie d'inclusion et de diversité dans le domaine de la jeunesse » (décembre 2014), https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/sites/erasmusplus/files/youth-inclusion-diversity-strategy_fr.pdf

et un cadre de soutien cohérent pour l'équité et l'inclusion du programme Erasmus+.

■ Renforcer l'engagement des différents acteurs de jeunesse en faveur de l'inclusion et de la diversité.

■ Promouvoir «Erasmus+» dans son volet Jeunesse en tant qu'outil de travail avec le public cible

■ Aplanir les obstacles à la participation des jeunes moins favorisés au programme et aider les candidats à surmonter les obstacles restants.

■ Aider les organisateurs à élaborer des projets de qualité auxquels participent ou dont bénéficient des jeunes moins favorisés

■ Accroître la reconnaissance de l'expérience et des compétences acquises par les jeunes moins favorisés dans le cadre d'Erasmus+ et par les animateurs socio-éducatifs qui travaillent avec eux.

■ Veiller à ce que l'accent mis sur l'inclusion et la diversité soit présent à tous les stades de la gestion des projets y compris la promotion, l'aide aux candidats, la sélection des projets et l'évaluation et la diffusion de leurs résultats.

LE VOLET ERASMUS+ JEUNESSE

Le volet Jeunesse du programme européen Erasmus+ est dédié au développement des activités d'éducation non formelle se déroulant en dehors du cadre scolaire ou professionnel et est doté d'un chapitre budgétaire distinct. Il s'adresse à tous les jeunes de 13 à 30 ans – quel que soit le niveau de diplôme ou de formation – et aux acteurs de jeunesse (association, collectivité, établissement public ou plus largement tout organisme œuvrant dans le domaine de la Jeunesse, etc.).

Le programme vise à :

- développer les compétences et qualifications des jeunes, particulièrement celles des plus fragilisés ;
- promouvoir la participation à la vie démocratique et la citoyenneté en Europe ;
- favoriser le dialogue interculturel, l'inclusion sociale et la solidarité ;
- s'ouvrir au multilinguisme, à l'apprentissage des langues et à la diversité linguistique.

L'inclusion est la priorité n°1 du programme Erasmus+ dans son volet jeunesse.



LES PROJETS DE MOBILITÉ EUROPÉENNE AVEC DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP, C'EST POSSIBLE !

Plusieurs formats de projets soutenus par Erasmus+ Jeunesse sont relativement accessibles aux jeunes ayant moins d'opportunités, dont les jeunes en situation de handicap.

Les échanges de jeunes

Les échanges offrent à des groupes de jeunes âgés de 13 à 30 ans de différents pays, l'occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître. Ces rencontres se déroulent en dehors des structures scolaires, universitaires ou de formation professionnelle. Lors d'un échange, les jeunes organisent une série d'activités autour d'un thème d'intérêt commun.

Les échanges de jeunes offrent une expérience de mobilité internationale dans le cadre rassurant d'un groupe. Il est possible d'en organiser un avec seulement une organisation partenaire. Leur durée assez courte (1 à 3 semaines) se prête bien à l'implication des jeunes moins favorisés. L'échange de jeunes représente une expérience de formation à court terme qui peut aussi créer les conditions propices à la discussion et à l'apprentissage autour des questions d'inclusion, d'égalité, de sport, d'environnement, de culture, etc.

Service Volontaire Européen (SVE)

Le Service Volontaire Européen (SVE) offre l'opportunité aux jeunes âgés de 17 à 30 ans de vivre une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays. Il leur permet de découvrir une autre culture et d'acquérir diverses compétences. Le volontariat SVE dure généralement de 2 à 12 mois. Toutefois, pour les activités auxquelles participent des jeunes moins favorisés (et pour les groupes), il est possible de partir pour une période plus courte, d'au moins deux semaines.

Un accompagnement avant, pendant et après le SVE est assuré par les structures impliquées dans le projet. Les organisations accueillant ou envoyant des jeunes en SVE doivent avoir été préalablement accréditées.



Autres projets pour l'inclusion des jeunes

Erasmus+ soutient aussi d'autres types de projets dans le domaine de la jeunesse

- permettant aux animateurs socio-éducatifs d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences
- visant à encourager de nouveaux partenariats et à orienter les politiques dans le domaine de la jeunesse.

Les activités de **mobilité des acteurs de jeunesse** permettent à ces derniers de se former, d'échanger sur leurs expériences et d'acquérir des compétences professionnelles qui les aident dans leur travail sur les questions d'inclusion.

Les **partenariats stratégiques** soutiennent l'échange de pratiques et d'idées innovantes. Les intervenants, comme les organisations de jeunesse, les experts des secteurs concernés, les établissements, etc. peuvent unir leurs efforts pour s'attaquer aux situations rencontrées par les jeunes moins favorisés et trouver des solutions.

Le **dialogue structuré** permet à des organisations de mettre en place des séminaires de jeunes nationaux ou internationaux pour interagir avec les décideurs, faire entendre leur voix, et/ou placer le thème de l'inclusion au cœur du débat.

UN SOUTIEN ADAPTÉ AUX PROJETS ERASMUS+ INCLUSIFS

Vous souhaitez passer de l'idée à l'action avec Erasmus+ ?

Les organisations éligibles peuvent candidater aux appels à projets Erasmus+ lancés chaque année.

Le guide du programme, publié annuellement, est le document de référence sur Erasmus+. Il décrit en détail les types de projets soutenus, les critères formels et qualitatifs et les modalités de financement relatifs à chaque action.

L'inclusion est une priorité du programme Erasmus+ dans son volet Jeunesse.

À ce titre, le programme Erasmus+ vise à favoriser l'accès et la participation du plus grand nombre de personnes, y compris celles les plus éloignées des dispositifs de mobilité, via différents leviers permettant :

- un projet plus adapté (durée des activités, diversification des partenaires et mixité des publics, etc.) ;
- la prise en charge des coûts additionnels ;
- la mise en place d'actions de formation pour les porteurs de projets s'inscrivant dans la stratégie des Agences nationales Erasmus+ : journées d'information, séminaires, guides, visite d'étude, etc.



MOBILITÉ EUROPÉENNE DES JEUNES ET HANDICAP

Ils l'ont fait et ils en parlent !

Se lancer dans un projet de mobilité avec des jeunes en situation de handicap est une véritable aventure. Jeunes participants et porteurs de projets Erasmus+ partagent avec vous leur regard sur ces projets...

Hamza – porteur de projet, Samba Résille – Échange de jeunes, SVE

On souhaite donner de la visibilité aux personnes en situation de handicap dans la rue, dans des carnivals, pendant des festivals parce qu'ils jouent, et qu'on les voit, et qu'ils font partie de la vie. Pour notre structure, cela nous a fait tous grandir, grandir avec...

Maintenant, on sait ce que c'est qu'un projet culturel qui inclut des gens et ça a du sens. Cela nous a amené quelque chose de chouette pour qu'on se dise : « on continue » ! Travailler avec des personnes handicapées nous a amené une autre acuité au niveau du regard, même sur nous-mêmes. On apprend tellement de choses que je trouve que c'est important de s'y frotter. C'est vraiment riche et inattendu.

Gwendoline – participante, Mode H – Échange de jeunes

Avec des jeunes d'autres pays, nous avons réussi à communiquer quelque chose d'important et à montrer aux gens que nous pouvions donner de l'émotion, de la joie. Et même si nous sommes handicapés, nous avons montré que nous étions capables de réaliser tous ensemble un spectacle énorme.

**Anca – porteur de projet, Views International –
Échange de jeunes, SVE, Mobilité des acteurs de jeunesse**

En général quand on parle du handicap visuel, on essaye toujours d'offrir des services. La différence avec ce que nous faisons chez Views, c'est que les jeunes sont des acteurs. Ils ont une idée et nous, nous sommes là pour les aider à mettre en place cette idée. Avec toutes les idées, tous les projets qu'on fait ensemble, on travaille pour l'autonomie et l'indépendance des jeunes...

Samy – participant, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement – SVE

Au cours de mon SVE, j'ai réussi à confronter mes connaissances et en acquérir d'autres, grâce à quoi d'ailleurs je me suis débarrassé de beaucoup de préjugés et de malentendus. En tant que volontaire, je suis un exemple vivant du dialogue interculturel. Au cours de ce projet, je me suis rendu compte que donner des informations orales aux gens passe aussi par la communication non verbale.

En tant que personne en situation de handicap, la question de l'intégration dans la société est un défi que j'affronte chaque jour, et ce durant tout mon parcours et que je surmonte grâce à des programmes tels que le SVE. Ce dernier m'a surtout ouvert les yeux sur une nouvelle culture et une autre manière de vivre. D'où un grand enrichissement personnel et une ouverture d'esprit. J'y ai découvert aussi une autre forme de travail en équipe, et j'ai appris beaucoup de choses sur moi et sur les autres. J'ai fait des rencontres très encourageantes. J'ai forgé mon caractère.

**Othmane et Ghislaine – porteurs de projet, France Nano Sports –
Échange de jeunes**

Nos objectifs sont de faire changer le regard des autres sur la différence et en particulier sur les personnes de petite taille. Les interactions avec les autres jeunes (les valides), les élus de la ville, les bénévoles ont été des occasions pour amener chacun d'eux à avoir une réflexion sur ce qui les interpelle dans les différences et le changement de regard.

Aujourd'hui, la plupart des jeunes sont restés en contact. Le groupe allemand souhaite réitérer l'expérience au plus vite en étant hôte et en mettant à la fois la mixité handi / valide et la mixité culturelle au cœur du programme.

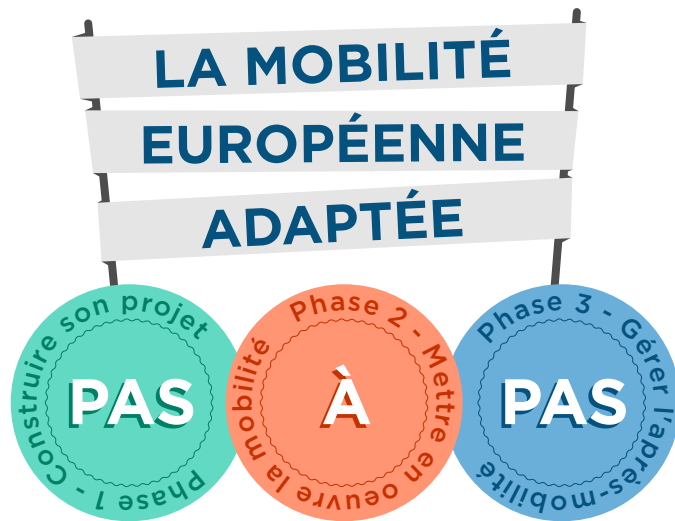
Patrick et Sylvie, parents de Clément, participant – Coala 26 – SVE

Je voudrais dire qu'on n'aurait jamais pensé qu'un jour Clément puisse faire un voyage à l'étranger, encore moins par le biais d'un service volontaire comme n'importe quel jeune de son âge pourrait le faire, avec un projet bien défini, un voyage participatif.



**Fabrice – porteur de projet, Romans International –
Échange de jeunes, SVE, Mobilité des acteurs de jeunesse**

La valeur ajoutée pour ce public-là, c'est déjà d'intégrer un dispositif de droit commun donc d'être comme n'importe quel jeune et d'avoir accès à ce dispositif-là. La deuxième, si je parle du Service Volontaire Européen, c'est, pour ce public-là, d'être en situation d'être utile, d'apporter du soutien à une structure locale et d'inverser un peu la machine, plutôt que d'être en assistance ou d'être toujours appuyés parce que handicapés, etc.



PHASE 1 - CONSTRUIRE SON PROJET

DESCRIPTION

La phase d'avant-projet permet de construire les fondations sur lesquelles votre projet va se développer ; elle est donc déterminante pour toutes les phases du projet.

Une phase d'avant-projet réussie devrait déboucher sur :

- une idée de projet concrète et réaliste, fondée sur les besoins exprimés par les participants ;
- un partenariat fonctionnel et solide ;
- un document de candidature dûment rempli.

PENSER SON PROJET

Développer un projet prend du temps. Le travail préparatoire doit s'entamer plusieurs mois avant la date de dépôt visée.

Il est nécessaire :

- de se poser les bonnes questions : une mobilité, oui, mais à quelles fins ? Comment cette mobilité s'inscrit-elle dans la mission de ma structure ? Quelle place vont pouvoir prendre les participants dans le développement du projet ?
- de bien cibler son public (individuel ou groupe) et de cerner ses motivations. Il est

bon de s'assurer de la diversité du futur groupe pour éviter d'avoir des jeunes en situation de handicap venant de plusieurs pays et des jeunes « valides » d'un seul pays.

- d'établir un diagnostic des besoins des futurs participants et des organisations participantes – en commençant par la vôtre – pour commencer à identifier les aménagements nécessaires à la mise en œuvre de cette mobilité ainsi que les compétences et outils dont vous ne disposez pas.

CONVAINCRE DU BIEN-FONDÉ DU PROJET

L'idée d'un projet de mobilité est susceptible de susciter certaines craintes et réticences, notamment chez les parents de jeunes en situation de handicap et chez les institutions spécialisées qui les prennent en charge au quotidien. La mobilité vient en effet bouleverser la vie de tous les jours et traîne un certain nombre d'idées reçues, que ce soit sur le manque de capacité des jeunes ou la trop grande complexité d'un tel projet. Il s'agit alors de rassurer vos interlocuteurs notamment grâce à des témoignages et à l'expérience d'autres structures. Il est également

essentiel de communiquer avec les jeunes directement et de s'appuyer sur leurs motivations et attentes.

Hamza – porteur de projet, Samba Résille – Échange de jeunes, SVE

Ne pas s'isoler, s'entourer de gens compétents, s'entourer même d'autres structures qui ont de l'expérience, des structures spécialisées. Dans tous les cas il ne faut pas rester seul.

CONSTRUIRE UN PARTENARIAT SOLIDE

Le partenariat, c'est la base de tout projet. Il faut donc faire en sorte de le construire avec soin !

Il est incontournable :

- de choisir des partenaires en fonction de leur complémentarité et de leur expérience – c'est le moment d'utiliser votre diagnostic des besoins !
- de penser à la fois au niveau local et au niveau international.
- de construire le projet et de définir ses objectifs ensemble.
- de donner une place aux jeunes dans votre partenariat, ils sont les premiers concernés par le projet !



LE CIMENT DU PARTENARIAT, C'EST LA COMMUNICATION !

- Testez et identifiez les moyens de communication qui marchent avec vos partenaires, que ce soit pour les échanges d'information et le partage de documents (emails, visioconférence, chats, téléphone, plateforme de partage en ligne).
- N'hésitez pas à poser vos questions, même si celles-ci vous paraissent très directes ou taboues.
- Pour éviter les malentendus, n'hésitez pas à demander à votre interlocuteur de répéter ou de reformuler quand le besoin s'en fait sentir.
- Parfois, les mots ont des limites. Utilisez alors d'autres moyens d'expression comme l'image.

Vous éprouvez des difficultés à trouver des partenaires européens ? Voici quelques pistes...

- Base de données OTLAS www.otlas.eu
- Portail européen Jeunesse avec la base des organisations SVE accréditées <http://europa.eu/youth/fr>
- Jumelages de votre ville
- Offre d'activités de formation et coopération (TCA) proposées par les Agences nationales Erasmus+ Jeunesse et les centres de ressources Salto-Youth

Les conseils des Agences Nationales Erasmus+

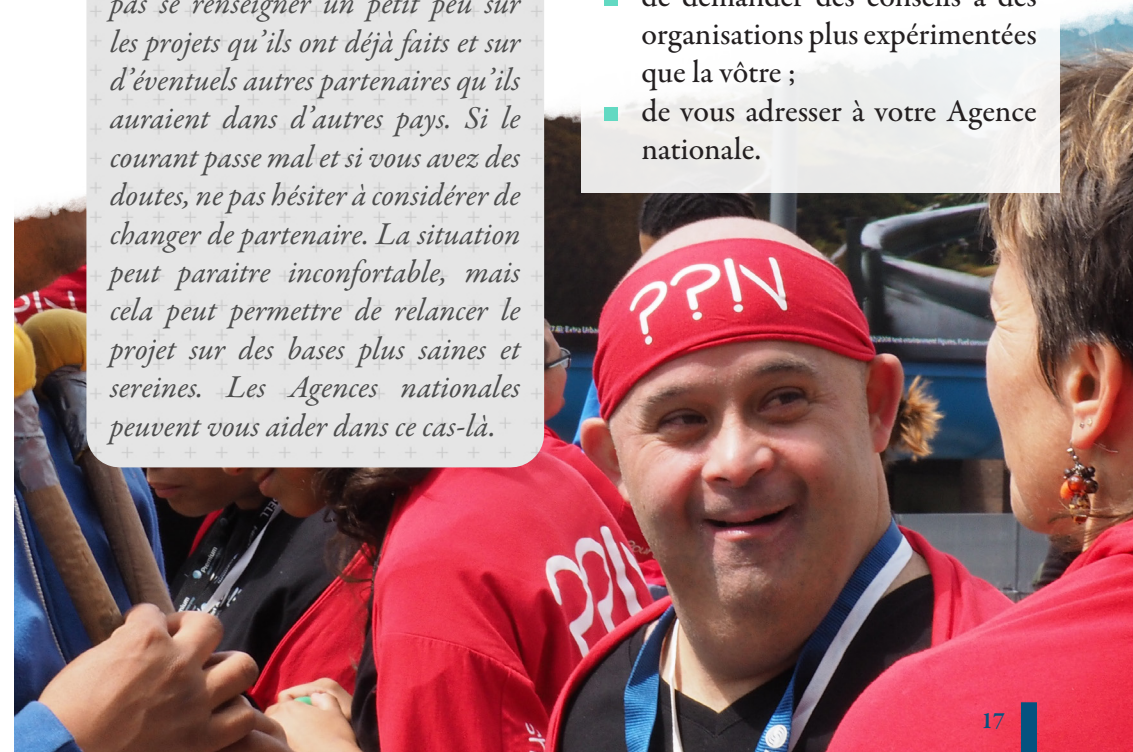
Pour être sûr qu'un partenaire est fiable, le secret c'est la communication. Il faut avoir beaucoup de contacts et poser toutes les questions relatives à l'organisation, à leur expérience, à leurs valeurs, à ce qu'ils ont envie de faire réellement sur le terrain pour s'assurer que cela corresponde à ce que nous on attend. Il faut surtout pouvoir communiquer sur la durée. Il est également important de s'assurer qu'on soit toujours sur la même longueur d'onde et pourquoi pas se renseigner un petit peu sur les projets qu'ils ont déjà faits et sur d'éventuels autres partenaires qu'ils auraient dans d'autres pays. Si le courant passe mal et si vous avez des doutes, ne pas hésiter à considérer de changer de partenaire. La situation peut paraître inconfortable, mais cela peut permettre de relancer le projet sur des bases plus saines et sereines. Les Agences nationales peuvent vous aider dans ce cas-là.

REPLIR LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE ERASMUS+

Le formulaire de candidature peut paraître un peu intimidant au premier abord, mais sa rédaction est loin d'être insurmontable.

Il est recommandé :

- de s'y prendre en avance. Remplir le formulaire, ça prend du temps !
- de compléter le formulaire avec vos partenaires en vous partageant le travail et en faisant attention à la cohérence générale des différentes rubriques ;
- de demander des conseils à des organisations plus expérimentées que la vôtre ;
- de vous adresser à votre Agence nationale.



Construire son budget

Le budget Erasmus+ et vous ?

Erasmus+ cofinancera votre projet dans le respect des règles financières du programme. Il faudra donc trouver des partenaires (financiers et autres) qui peuvent contribuer à la concrétisation de votre projet.

Aides pour couvrir les besoins spécifiques

Erasmus+ peut financer 100 % des coûts afin de rendre possible la participation d'une personne en situation de handicap ou souffrant d'un problème de santé chronique. Il peut s'agir des coûts d'un assistant personnel, de la location d'un équipement d'assistance, d'un moyen de transport adapté, d'une assurance ou de soins médicaux complémentaires dus au projet.

Aides pour couvrir les coûts exceptionnels

Erasmus+ finance aussi les coûts exceptionnels servant à faciliter la participation de jeunes ayant moins d'opportunités sur un pied d'égalité avec les autres. Ces fonds peuvent permettre de financer un tutorat renforcé en amont et en aval (pour le SVE). Ils couvrent également d'autres postes de dépenses nécessaires pour un voyage à l'étranger comme l'obtention de visas ou l'assurance-voyage.

Que ce soit pour la couverture des besoins spécifiques ou des coûts exceptionnels, il est nécessaire d'expliquer et de justifier ces dépenses dans le formulaire de candidature et de démontrer que les personnes en question ne seraient pas en mesure de participer sans ces aides complémentaires. Vous pouvez toujours contacter votre Agence nationale si vous avez des doutes quant à l'éligibilité de certains coûts.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le Guide du programme Erasmus+. Celui-ci est publié annuellement et disponible en ligne sur les sites de la Commission européenne et des Agences nationales Erasmus+.



“ Les Agences nationales Erasmus+ sont là pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet, de sa conception à son évaluation.”

Quel soutien ?

- mise en réseau avec des partenaires
- proposer des actions de formation et de coopération
- aiguillage vers des documents utiles
- réponses aux questions vis-à-vis du guide du programme
- accompagnement dans la rédaction du projet
- relecture de votre projet et conseils avant de déposer le dossier de candidature
- aide pour la production du rapport final
- diffuser des bonnes pratiques et de projets exemplaires

Il est crucial de solliciter votre Agence nationale le plus en amont possible du dépôt de votre projet.

Votre projet est approuvé par votre Agence nationale ? Félicitations !

- Il est temps de passer à la phase II.

Votre projet a été refusé par votre Agence nationale ?

- Pourquoi ne pas essayer de le redéposer en tenant compte des retours fait par l'Agence et en demandant des conseils ?



PHASE 2 - METTRE EN ŒUVRE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

■ DESCRIPTION

La deuxième étape, c'est mettre en œuvre votre projet selon les modalités que vous avez décidées durant la phase de préparation. Cette phase s'étend de la réponse positive de votre Agence nationale jusqu'au terme de la mobilité elle-même.

TRAVAILLER AVEC LES PARTICIPANTS EN AMONT DE LA MOBILITÉ

Le travail de préparation avec les participants doit commencer bien en amont de la mobilité, quel que soit le type de mobilité concerné (à travers des ateliers de sensibilisation, par exemple). Cela permet de sensibiliser les futurs participants à la dimension interculturelle du projet, mais également à la confrontation au handicap pour les jeunes qui ne sont pas en situation de handicap (comme c'est le cas sur un échange de jeunes avec un public mixte). L'intérêt de cette préparation en

amont est également de pouvoir clairement cerner les besoins des participants pour arriver aux aménagements les plus pertinents pour eux.



À voir : la préparation d'un projet de SVE avec des jeunes en situation de handicap mental avec l'association Romans International
<https://vimeo.com/141534332>

Thibault – porteur de projet, Compagnons Bâtisseurs ASBL – Échange de jeunes, SVE, Mobilité des acteurs de jeunesse

On a plutôt réfléchi à la manière de soulever ces différents freins. On l'a fait à travers un programme spécifique pour le handicap mental. Pour les autres types de handicaps, c'est davantage dans l'adaptation. L'adaptation... il y a toute la phase préparatoire, il y a le tutorat renforcé... On travaille beaucoup sur la notion d'aménagement raisonnable par rapport à une situation existante, sur ce que l'on peut mettre en place...

La visite de planification préalable

La visite de planification préalable ou VPP se déroule avant une activité de mobilité jeunesse, dans le pays de l'organisation d'accueil. D'une durée maximale de deux jours (sans compter les jours de voyage), elle a pour but de renforcer, la connaissance mutuelle, la confiance et la compréhension entre partenaires. Elle est un moment clé dans le développement d'un partenariat solide entre les organisations prenant part au projet. Les jeunes participants peuvent être associés à la VPP afin d'être pleinement intégrés dans la conception du projet.

Pour tirer le meilleur de la visite de planification, il est conseillé de :

- prendre en compte la dimension interculturelle et s'assurer que tout le monde a la même compréhension des termes et aspects clés du projet : le terme accessibilité veut-il dire la même chez les uns et chez les autres ?
- poser toutes les questions que vous avez en tête... même celles qui vous paraissent gênantes ou taboues. La VPP, c'est un moment d'échanges et de clarification !
- aller vérifier l'accessibilité des lieux d'hébergement et d'activités, mais également des moyens de transport prévus.
- tester les outils de suivi de projet et d'accompagnement des participants.
- être flexible et ouvert aux ajustements de programme.
- identifier les possibles différences entre les législations nationales en termes d'encadrement, etc.

Othmane et Ghislaine – porteurs de projet, France Nano Sports – Échange de jeunes

La visite de planification préalable nous a énormément aidés par rapport aux demandes des partenaires. Nous nous sommes aperçus, au final, que leurs demandes ne correspondaient pas à ce que nous pensions leur amener au niveau culturel. Nous avons donc revu la copie au niveau du planning.

La VPP a permis à chaque partenaire de vraiment se rendre compte de ce que cela voulait dire d'accueillir une population en situation de handicap sur des moments tout simples comme les activités sportives, etc. Il fallait pouvoir garantir à tout le monde une mobilité égalitaire et donc l'autonomie, le plus possible en tout cas, et... cela a fait changer notre programme !

LA PLANIFICATION DES ASPECTS LOGISTIQUES

Le maître-mot est « anticipation » ! Beaucoup de dispositifs et d'aménagements peuvent faciliter la mobilité, encore faut-il s'y prendre suffisamment en avance. Que ce soit pour les trajets internationaux ou locaux, contactez les compagnies de transports ferroviaires et aériens, les gares et les aéroports pour connaître les services qu'ils proposent. N'hésitez pas à poser vos questions, même si elles vous semblent sortir de l'ordinaire, comme la possibilité de venir faire une répétition du passage de contrôle de sécurité dans un aéroport pour permettre aux participants de se sentir plus en confiance le jour du départ.

LE LIEN AVEC CEUX QUI NE SONT PAS PARTIS

Garder le lien avec ceux qui ne sont pas partis (parents; personnels de structures d'accueil, d'hôpitaux ou d'institutions spécialisées) est important. Il est toutefois essentiel de trouver la bonne distance pour que chacun y trouve son compte et

que ce lien ne vienne pas peser sur l'expérience des jeunes.

Vous pouvez proposer :

- un blog pour suivre le projet ;
- une personne référente à appeler pour avoir des informations pendant la mobilité ;
- un briefing pour les parents quant aux contacts avec les jeunes ;
- des outils d'accompagnement individuel élaborés en lien avec les structures des jeunes.

Il faut que chacun comprenne son rôle. Il est nécessaire de sensibiliser, d'informer (même sur les détails : nourriture, logement, mixité...), et de rassurer les différents acteurs tout au long du projet pour que la mobilité se passe de façon sereine.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Un tel projet nécessite une équipe avec une expérience et des compétences complémentaires. Afin de faciliter le travail de l'équipe, nous vous recommandons :

- de prendre le temps de se connaître et de sensibiliser aux méthodes d'éducation non formelle les membres de l'équipe qui n'y sont pas familiers – et notamment le personnel

d'institutions spécialisées. Cette sensibilisation gagne à être faite en amont de la mobilité.

- de vous référer au cadre de travail légal et de communiquer avec les institutions d'origine des membres de l'équipe.
- d'établir le rôle et les tâches de chacun en amont du projet.
- de favoriser la complémentarité des encadrants (animateurs, éducateurs stagiaires...) avec un équilibre entre professionnels et volontaires et faciliter les échanges d'expérience.
- de ne pas négliger les temps de pause pour les membres de l'équipe et prévoir un planning des temps de repos.

LA GESTION DU TEMPS

Les aménagements réalisés peuvent considérablement rallonger des temps d'activités et de vie quotidienne (temps de transfert, interprétariat, repas, toilettes/douches...). Nous vous conseillons d'anticiper ces durées plus longues dans votre programme. N'hésitez pas à alléger ce dernier. Les premiers jours sont déterminants pour l'établissement des repères et la mise en place de rituels dans les temps de vie quotidienne. Ne négligez pas les

temps de pause : ils sont essentiels et favorisent la communication entre les participants.

LA DYNAMIQUE DE GROUPE

Dans le cadre de leur mobilité, les jeunes doivent faire face à des défis au niveau de la communication : comment échanger quand nous n'utilisons pas la même langue (que ce soit une langue parlée ou la langue des signes). Dans ce contexte, des activités autour de la communication non-verbale et qui mobilisent les sens (sportives, artistiques, culinaires...) peuvent se révéler particulièrement bénéfiques pour le groupe.

Ainsi, il est nécessaire de demeurer sensible aux besoins d'apprentissage du groupe et d'opérer des adaptations/réajustements sur le programme.



PHASE 3 - GÉRER L'APRÈS-MOBILITÉ

■ DESCRIPTION

La troisième et dernière phase de votre projet n'est pas la moindre. Elle couvre toute la période qui suit la mobilité. Elle inclut de nombreux aspects, notamment la rédaction du rapport final Erasmus+, l'évaluation et la valorisation du projet, l'accompagnement des jeunes à l'issue de leur mobilité et la réflexion vers de possibles suites.

RÉDIGER LE RAPPORT FINAL ERASMUS+

Après le projet, il est obligatoire de transmettre dans le délai imparti un rapport final à votre Agence nationale Erasmus+.

Celle-ci étudiera et analysera alors le rapport à divers titres : financier (calcul du solde), pédagogique, impacts, etc.

Pensez à :

- Récupérer les justificatifs, surtout ceux liés aux besoins spécifiques et aux frais exceptionnels, remboursés sur frais réels ;
- Faire signer à tous une liste d'émargement ;

- Regrouper toutes les productions valorisant le projet et ses résultats.

ÉVALUER LE PROJET ET IDENTIFIER L'IMPACT SUR LES PARTICIPANTS

Il peut s'avérer préférable de réaliser l'évaluation de la mobilité en deux temps. Le premier, à la fin de la mobilité, peut se focaliser sur les aspects pratiques du projet. Le second, quelque temps après que le retour des participants peut alors aborder les apprentissages et l'impact du projet. L'évaluation peut être faite via différents supports : par écrit ou en vidéo, sous forme d'interviews – qui peuvent être réalisées par les participants eux-mêmes... réunion de groupe et retour d'expériences, etc. Le retour à la vie quotidienne après une expérience si intense n'est parfois pas sans difficulté. Veillez à ce que les participants disposent de l'écoute et du soutien nécessaire pour aborder ce temps de transition.



Le Youthpass et l'apprentissage des participants

Le *Youthpass* est un outil d'évaluation créé par l'Union européenne. Il permet, pour chaque participant à une mobilité européenne Erasmus+ Jeunesse, l'identification et la valorisation des résultats de l'apprentissage non formel.

Même si le certificat Youthpass n'est délivré qu'à la fin de la mobilité, il faut y penser avant, lors du montage du projet, et inclure des temps de réflexion dédiés dans votre programme. La démarche est tout aussi importante que le certificat lui-même.

L'accompagnement est essentiel pour aider les jeunes à mettre des mots sur leur expérience. Il est possible d'adapter au public cette phase d'évaluation en utilisant des supports alternatifs facilitant la réflexion des jeunes sur leur apprentissage, mais aussi la mise en valeur de ces acquis. Des porteurs de projets ont notamment utilisé le format du carnet de voyage, la vidéo, le photolangage, etc.

Pour plus d'information sur le Youthpass, consultez le guide du programme et le site internet : www.youthpass.eu/fr/



VALORISER L'EXPÉRIENCE VÉCUE ET DIFFUSER LES RÉSULTATS

Il est important d'aller vers un public qui ne connaît pas forcément Erasmus+ ou qui n'est pas forcément sensibilisé aux problématiques liées au handicap. Il s'agit de provoquer la rencontre et de témoigner. On peut par exemple investir l'espace public ou travailler avec des institutions spécialisées. Les témoignages peuvent prendre diverses formes et utiliser l'humour en présentant des anecdotes par exemple.

Internet et les médias sociaux permettent d'élargir votre audience. Valorisez ce qui a été accompli plutôt que le fait que ce sont des personnes en situation de handicap qui y ont participé. Par exemple, pour un projet artistique avec des jeunes porteurs de handicap, vous pouvez mettre en avant la qualité artistique du projet et ne pas spécialement insister sur l'aspect handicap.

La diffusion des résultats auprès du plus grand nombre fait partie du projet Erasmus+. Au-delà de la mention du soutien de l'Union européenne, valoriser c'est aussi inspirer d'autres projets de mobilité et d'autres parcours.

Exemple de résultat d'un projet handi-sport

« Le CHIPS » : premier sport traditionnel européen "adapté", créé par des jeunes européens (valides ou en situation de handicap) lors d'un échange de jeunes Erasmus+.

Jeu d'extérieur opposant deux équipes de joueurs sur un terrain délimité par des coupelles placées en cercle et des piquets. Un arbitre compte le nombre de points selon le jet ou l'interception du cerceau en mousse.

« *ESPORanTò, le sport un moyen d'inclusion sociale* » – Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine et Office Intercommunal des Sports du Pays de Redon

S'ORIENTER VERS UN NOUVEAU PROJET

Il est possible de travailler autour de l'émancipation sur le long terme à travers différentes actions du programme Erasmus+. Des échanges de jeunes peuvent mener à un SVE de court terme, puis à un SVE de long terme, etc. Les jeunes peuvent prendre progressivement des responsabilités avec des projets de plus en plus complexes.



HANDI-CAP SUR LE SPORT

Mobilité / Échange de jeunes

■ Coordinateur du projet :

Ville de Nanterre, France

■ Partenaires :

France, Italie

Dans le cadre de leur jumelage, les villes de Nanterre et de Pesaro ont organisé une rencontre entre 19 jeunes âgés de 16 à 27 ans, dont 15 en situation de handicap. Organisée à Nanterre en janvier 2014, la rencontre s'est axée autour



de pratiques et d'ateliers sportifs en partenariat avec des associations locales. Le sport a été conçu comme un outil d'intégration sociale et de lutte contre les discriminations. À travers des ateliers photo mis en place pendant les activités, les participants ont pu également livrer leur regard sur eux-mêmes et sur leur environnement.

L'édition d'un calendrier avec les photos prises par les jeunes a permis de valoriser l'ensemble du travail réalisé au cours du projet et de réfléchir à la place de chacun dans la ville et dans la vie citoyenne. Des rencontres publiques organisées à Nanterre en conclusion de la semaine d'échanges et à Pesaro, en juin 2014, ont permis d'élargir les échanges à un public plus large, à travers les témoignages des jeunes.

CÉLÉBRER LES 20 ANS DU VOLONTARIAT, LOISIR ET HANDICAP - VLH

Mobilité / Échange de jeunes

■ Coordinateur du projet :
Compagnons Bâtisseurs, Belgique

■ Partenaires :
Belgique, France, Italie, Roumanie



Début juillet 2016, pendant une semaine, un groupe mixte de 26 jeunes (16 à 25 ans) incluant des jeunes en situation de handicap mental et des jeunes valides, s'est retrouvé à Marche-en-Famenne en Belgique. L'objectif de cette rencontre était de permettre aux jeunes de réfléchir et de partager leurs idées sur l'étape clé d'un parcours de vie – « Avoir 20 ans » – en termes d'autonomie, d'indépendance et des décisions qui engagent leur avenir. La rencontre était également un clin d'œil aux 20 ans du dispositif du Service Volontaire Européen. Le programme était ponctué de visites d'associations locales, d'ateliers artistiques (expression corporelle, écriture) et de groupes de réflexion thématiques. Le spectacle de théâtre de clôture fut une opportunité de sensibiliser le public local chaleureux sur ce sujet citoyen.

CHANGE YOUR ATTITUDE

Mobilité des acteurs de jeunesse

■ Coordinateur du projet :
Coefficient, Hongrie

■ Partenaires :
Estonie, France, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie

24 travailleurs de jeunesse de cinq pays européens (dont 10 personnes en fauteuil, 4 personnes malentendantes et 1 personne malvoyante) se sont retrouvés à Gant, en Hongrie, en février 2016 pour un séminaire d'échange de pratiques. Via des ateliers et des jeux de rôle, l'organisation de visites, de débats et même des séances d'art-thérapie, ils ont amélioré le niveau d'inclusion et de citoyenneté active des

personnes en situation de handicap en utilisant les méthodes du mouvement pour l'autonomie des personnes handicapées. L'objectif est d'outiller les participants pour qu'ils puissent entreprendre leurs propres activités locales et internationales après la formation.



CITOYENS AVANT TOUT

Mobilité / SVE

■ Coordinateur du projet :
Romans International, France

■ Partenaires :
France, Maroc

Anthony, Clément, Jeff, Jessy, Rémy et Olivier ont entre 18 et 20 ans. Ils sont amis depuis l'enfance. Porteurs d'un handicap mental, ils sont membres de la même équipe de sport adapté. Ils sont partis deux semaines dans le cadre d'un projet de SVE autour

de l'environnement dans le Sud marocain. En groupe, ils ont réalisé différentes missions en lien avec des structures locales (écoles, centres d'animation) : aménagement d'un espace jardin d'une école de village (nettoyage, plantations, points d'eau), création de fresques murales au sein de la structure d'accueil de jour avec les enfants. Matches de foot, hammam, apprentissage de l'arabe et randonnées dans les montagnes ont permis aux jeunes de s'imprégner de la culture de leurs hôtes. Il faut souligner le travail important de préparation et d'accompagnement des structures engagées dans le projet qui ont dû adapter leurs outils et même les réinventer. Les jeunes ont pu s'exprimer dans les reportages vidéos rétrospectives de cette aventure solidaire et citoyenne.



TEDDIP'EUROPE

Partenariat stratégique Jeunesse

■ Coordinateur du projet :

Association Joseph Sauvy, France

■ Partenaires :

Espagne, France, Italie,

République tchèque

Ce projet de long terme (2016-2018) regroupe des centres de cinq pays européens accueillant des jeunes déficients intellectuels mineurs (TED et DIP pour Troubles Envahissant du Développement et Déficient Intellectuel Profond). La démarche-action s'adresse d'abord aux éducateurs socio-éducatifs. Chacun partenaire a sa propre expérience d'accompagnement des jeunes déficients intellectuels par rapport à un contexte formatif, normatif, règlementaire, familial et culturel. La finalité du projet consistera à s'inspirer mutuellement des différents contextes et méthodes nationaux pour pouvoir donner à l'enfant, adolescent, atteint de déficience intellectuelle son statut de citoyen européen et de soutenir les établissements impliqués dans leurs efforts d'ouverture et de formation de leur personnel. Il s'agit aussi de promouvoir la qualité et l'internationalisation des pratiques de l'animation socio-éducatives

en intégrant dans le projet des rencontres (mobilités), des ateliers pédagogiques entre éducateurs et jeunes, ainsi que la création de guides et de supports internet. Enfin, le projet permet de renforcer le sentiment d'appartenance et le lien avec la citoyenneté européenne, la finalité étant d'aider à construire une Europe pour et avec les enfants vulnérables.



“ Retrouvez d'autres exemples de projets et témoignages sur les sites internet des Agences nationales européennes Erasmus+ Jeunesse. ”

REMERCIEMENTS

Du 12 au 13 avril 2017, une dizaine de porteurs de projets Erasmus+ Jeunesse se sont réunis à Paris, à l'initiative des Agences nationales belge francophone et française pour échanger sur leurs outils et leurs pratiques. Tous ont réalisé des actions avec des jeunes en situation de handicap.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du plan d'actions du Partenariat stratégique inter-Agences en faveur de l'inclusion et plus particulièrement celui relatif aux questions de santé et de handicap.

Ont contribué activement à ce guide :

Association Romans International

(Romans sur Isère, France) ;

Association DK-BEL (Villiers le Bel,

France) ;

Ville de Nanterre (France) ;

France Nano-Sports (Chevreuse, France) ;

Samba Résille (Toulouse, France) ;

Association Les Campanettes (Flacey en

Bresse, France) ;

Association Lab-Inclusion (Strasbourg,

France) ;

Compagnons Bâtisseurs ASBL (Marche

en Famenne, Belgique) ;

Views International (Liège, Belgique).

Rapporteur :

Edouard Portefaix

Ce guide a été réalisé avec le soutien de la Commission européenne. Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engage pas la responsabilité de la Commission européenne.

Crédits photos :

Les photos ont été fournies par les porteurs de projets financés dans le cadre du programme Erasmus+.

--

1ère de couverture, p.13(1), p.16(2), p.23 :

Compagnie DK-BEL – © Jean-François Vu

p.3(1) : "Escape" – France Nano Sport

p.3(2), p.10 : "ESPORanTo, le sport un

moyen d'inclusion sociale" – Fédération

d'Animation Rurale en Pays de Vilaine et

l'Office Intercommunal des Sports du Pays

de Redon

p.3(3), p.13(2) : "La rivière, source de vie" –

Les Campanettes

p.7 : "Changer le regard sur le handicap" –

Mode H Europe – © Julie Bregeon

p.9, p.17, p.19, p.25 : "Pourquoi Pas Nous ?"

– Samba Résille – © Alice le Guen

p.13(3), p.16(1) : "Thinking and doing

Crossy" – Lab-Inclusion

p.13(4) : "VIP EVS for Europe", "Force par

la solidarité" – Views International

p. 30 : "Teddip'Europe" – Association

Joseph Sauvy – © Caroline Morel Fontaine

4ème de couverture : "Change your

attitude" – "Coefficient"

Conception graphique :

Thomas Champion



Le guide « *Au-delà du handicap : la mobilité européenne pour tous !* » a été coordonné et réalisé par les Agences nationales Erasmus+ Jeunesse de France et de Belgique francophone, dans le cadre du Partenariat Stratégique inter-Agences Inclusion.

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport
Agence du Service Civique
95 avenue de France
75013 Paris
France

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Bureau International
Jeunesse
18 rue du commerce
1000 Bruxelles
Belgique

www.lebij.be



Autres liens utiles :

La liste des Agences nationales Erasmus+ est disponible sur le site de la Commission européenne :
<http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/>

Centre de ressources Salto-Youth Inclusion :
www.salto-youth.net